

Médiation juridique

Domaine : Droit

Appellations

- Médiateur judiciaire
- Mondataire juridique
- Commissaire-priseur
- Notaire
- Administrateur judiciaire
- Liquidateur judiciaire
- Huissier de justice

Accès au métier

Les conditions pour pouvoir postuler / s'orienter vers ce métier Cet emploi/métier est accessible avec une licence en sciences juridiques ou d'un diplôme reconnu équivalent plus un certificat d'aptitude à la profession (notaire, huissier). Une expérience professionnelle dans le domaine juridique pour le métier de médiateur juridique est exigée. Un agrément est exigé pour le commissaire priseur.

Conditions d'exercice

Environnement et modalités d'exercice de ce métier L'activité de cet emploi/métier s'exerce soit à titre libéral ou en tant que salarié au sein d'offices (notaire, huissier, ...), de sociétés civiles professionnelles en relation avec de nombreux interlocuteurs (banquiers, propriétaires, agents immobiliers). L'activité peut varier selon le type de structure (juridiction, tribunal, ministère, ...).

Activités de base

Activités quotidiennes fondamentales Arrêter et fixer avec le client le montant des honoraires de la prestation Effectuer les démarches et formalités nécessaires aux procédures juridiques (convocation, sommations, assignations, ...) Informer et conseiller les clients sur des questions d'ordre juridique Rédiger des documents à valeur juridique (actes, contrats, constats, attestations d'authenticité, ...)

Compétences de base

Compétences quotidiennes fondamentales Code des procédures judiciaires Comptabilité générale Droit civil
Droit commercial Droit du travail Droit fiscal Droit notarial Gestion financière

Activités spécifiques

Les principales tâches spécifiques liées à ce métier avec les compétences spécifiques nécessaires. Mener des actions de médiation lors de litiges Compétences spécifiques associées : Techniques de prévention et de gestion de conflits Organiser des ventes de biens (matériels, mobiliers, ...) aux enchères publiques Suivre le dossier d'entreprises en difficulté (règlement des dettes, liquidation, ...) Compétences spécifiques associées : Connaissances de base en gestion administrative et budgétaire